

SESSION FORMATION
MANAGEMENT DE PROJETS, MARCHÉS
CONTRATS ET MARCHÉS DE TRAVAUX

RÉF: 9319-15

Marchés de travaux : cadre juridique et modes de contractualisation

EN BREF

L'évolution de la réglementation des marchés publics de travaux et la gestion de la qualité modifient le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la construction dans la passation et la gestion des marchés. Une démarche rigoureuse au stade de la passation du marché constitue un atout essentiel pour mener à bien un projet de construction publique.

THÉMATIQUES

Le cadre de la commande publique. Les intervenants au marché : rôles, missions, responsabilités et relations contractuelles. Conditions et mise en œuvre de l'allotissement, des groupements et de la sous-traitance. Les points clés pour organiser une bonne consultation. Choisir la procédure adéquate et sélectionner les entreprises. Du jugement à la notification de l'offre. Pondération des critères et analyse des offres. Analyse détaillée de plusieurs cas concrets. Témoignage sur la stratégie de consultation.

Cette formation constitue le niveau 1 (fondamentaux) d'un cursus de 3 Modules aux Marchés de travaux. Le niveau 2 permet d'approfondir et d'anticiper les risques de litiges et de bien gérer les incidents en cours de chantier ou après réception (réf 9484) et le niveau 3 permet de connaître les règles de modification des marchés de MOE et de travaux (réf 9588).

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

- acteurs de la maîtrise d'ouvrage publics ou parapublics, AMO, maîtrise d'œuvre, responsables d'opérations de construction ...
- acheteurs et responsables des marchés des collectivités locales, de l'Etat, des établissements publics, de structures intervenant en tant que conducteur d'opération ou mandataire, des entreprises de TP

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

CLARIFIER les missions et les responsabilités des acteurs d'une opération de construction,
CHOISIR les modes et procédures de passation adaptés au processus de réalisation,
MESURER les conséquences des divers choix et identifier les risques associés.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

COORDINATION

Clarisse DAVID, Avocat à la cour - Associé, Fiducial Legal By Lamy

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JOURNÉE 1

9h00
Accueil des participants et tour de table

Le cadre de la commande publique

9h30
Clarisse DAVID, *Fiducial Legal By Lamy*
Les principes essentiels
Les sources des marchés publics
Les intervenants au marché : rôles, missions, responsabilités et relations contractuelles

La maîtrise d'ouvrage et ses partenaires

10h15
Clarisse DAVID
- Rôle et responsabilités de la Maîtrise d'Ouvrage
- ses attributions au sens de la loi MOP et du CCAG travaux
- son exercice : direct ou mandaté
- la conduite d'opération

Pause de 11h à 11h15

11h15
Clarisse DAVID
Les partenaires de la Maîtrise d'Ouvrage
- la maîtrise d'œuvre : intégrée ou externe, missions, responsabilités, articulation des missions PRO, ACT, EXE
- les constructeurs
- les autres acteurs : contrôleur technique, coordonnateur SPS ou OPC...

Pause déjeuner de 12h30 à 14h00

JOURNÉE 1

Conditions et mise en œuvre de l'allotissement, des groupements et de la sous-traitance

14h00
Clarisse DAVID
Pourquoi et comment allouer ?
Formes et responsabilités des Groupements
Risques liés à la sous-traitance
Témoignages d'entreprises

Pause de 15h15 à 15h30

Fin de la journée à 17h00

JOURNÉE 2

Les points clés pour organiser une bonne consultation

9h00
Laetitia PARISI, *PARISI Société d'avocats*
La définition du dossier de consultation
Le règlement de consultation
Les pièces particulières d'ordre administratif et technique

Pause déjeuner de 12h30 à 14h00

Choisir la procédure adéquate et sélectionner les entreprises

14h00
Laetitia PARISI
Le choix de la procédure
La sélection des candidats et le jugement des offres : critères de choix (sociaux, environnementaux,...), offre anormalement basse, ...
La mise au point du marché
Suite à donner à un appel d'offres infructueux

Pause de 15h30 à 15h45

JOURNÉE 2

Du jugement à la notification de l'offre

15h45
Laetitia PARISI
Du jugement à la notification de l'offre : particularités et points à risques
Les litiges nés de la passation et leur traitement

Fin de la journée à 17h15

JOURNÉE 3

Pondération des critères et analyse des offres : une approche opérationnelle avec une analyse détaillée de plusieurs cas concrets

9h00
Didier JUVENCE, *Conseil Général du Val d'Oise*
Témoignage d'un MOA autour d'un cas concret sur sa stratégie de consultation
Etape 1 : distinguer les critères de choix des candidatures de ceux des offres
Etape 2 : sélectionner ces critères de choix des offres en fonction de l'objet du marché
Etape 3 : rédiger, hiérarchiser et noter ces critères de choix des offres
Etape 4 : analyser les offres
- pondérer et noter les critères
- les offres anormalement basses (OAB)

Pause déjeuner de 12h30 à 14h00

Témoignage entreprise sur la stratégie de consultation

14h00
Didier JUVENCE
Nicolas VAN PARYS, *Chef d'Agence, Eurovia Ile de France St Gratien*
Témoignage

16h15
Evaluation de la session



PONTS FORMATION CONSEIL
vecteur de performance

<https://formation-continue.enpc.fr>

Fin de la journée à 16h30